



PROCES-VERBAL

COMMISSION DEPARTEMENTALE DE L'ARBITRAGE

(C.D.A.)

Réunion plénière du Mercredi 06 mai 2021 (19H00) en visioconférence

Président : Julien SAUCIER

Ont participé : Steven CHOISEL - Luc CLERGE - Stéphane DESANLIS - Julien SAUCIER – Maxence LAURENT – Gatién PIERROT – Gilles MOREAU – Gaël THOMAS - Jacques SOMMIER - Yann NOIZET - Bertrand GAUDRILLER – Aurélien BRIEST (invité)

Sont excusés : Denis BERTIN - Christophe DELISSUS - David DEUDON - Sébastien HUET – Francis GORGERIN - Olivier JOBERTY – Renaud POTIER - Giovanni RICHARD

Julien SAUCIER remercie les membres pour leur présence et espère que les conditions sanitaires n'impactent pas trop les situations personnelles.

Les membres de CDA présentent leurs sincères condoléances à :

- Gaël THOMAS suite au décès de sa grand-mère ;
- Christophe et Mathis DELISSUS suite au décès de leur mère et grand-mère.

Julien SAUCIER remercie vivement Luc CLERGE pour son aide précieuse dans la gestion de ces événements particuliers.

1. Validation procès-verbal de la CDA du 17 mars 2021

Le procès-verbal de la CDA du 17 mars 2021 est adopté à l'unanimité des membres présents.

2. Gestion de la fin de saison 2020-2021

La saison a été définitivement arrêtée par la Fédération Française de Football.

Par conséquent, les championnats ne pouvant plus se dérouler cela impacte nécessairement les arbitres.

Conformément aux décisions Fédérales et Régionales, la CDA décide de proposer au Comité Directeur de geler la saison 2020-2021. Toutes les observations réalisées sont annulées. Aucun classement ne sera réalisé cette saison 2020-2021.

Sauf conditions sanitaires défavorables, la saison 2021-2022 repartira de façon traditionnelle, les observations reprendront à zéro avec de nouveaux groupes et de nouveaux observateurs en fonction des renouvellements et des contraintes diverses.

Les groupes 2021-2022 seront étudiés lors de la première réunion de CDA pour la saison 2021-2022.

3. Préparation de la saison 2021-2022

La CDA décide de ne pas réaliser de stage en présentiel en septembre 2021 au regard des circonstances sanitaires instables.

Cependant, elle réalisera des réunions ZOOM pour diffuser les informations et les documents nécessaires au début de la saison.

Le questionnaire prévu au règlement intérieur sera réalisé en Janvier 2022 avec une possibilité de rattrapage au mois de Mars 2022.

Tous les documents concernant le renouvellement des arbitres pour la saison 2021-2022 ont été diffusés sur le groupe Facebook. Une diffusion sera effectuée sur le site officiel du District Marne de Football.

4. Courriers reçus depuis la dernière CDA

Kévin **ROSTAN**, arbitre D1 de Vendée, qui est revenu sur notre district, ne souhaite plus arbitrer mais propose ses services en qualité d'accompagnateur-observateur.

La CDA émet un avis favorable pour que Kévin **ROSTAN** puisse devenir accompagnateur-observateur en catégorie jeunes.

La CDA l'invitera à sa première réunion 2021-2022 pour lui expliquer les missions et le rôle d'un observateur.

Maurice **GAY** confirme son intention d'arrêter ses fonctions d'arbitres. La CDA l'invite à réfléchir afin de devenir accompagnateur-observateur puis à nous faire part de ses intentions par courriel.

Deux arbitres vont arriver sur notre territoire pour la saison 2021-2022 : un en catégorie D3 et un en catégorie 1 JAD.

Le 13 juin 2021, la CRA organise le rassemblement ETRA où le président de CDA et le référent ETDA sont invités.

Le 17 Juin 2021, les CTA ont invité les présidents de CDA à une réunion en fin d'après-midi.

5. Désignations

Les arrêts recensés à ce jour :

D1 : Maurice **GAY** et Philippe **GARANDEAU**

AAD : Xavier **FAROY**

JAD : Bryan **GARDEL** et Alexandre **MAXIME** arrêtent l'arbitrage

La CDA en profite pour les remercier pour les services rendus au sein de l'arbitrage pour le District Marne de Football.

Dimitri **BAQUET** souhaite reprendre l'arbitrage après une saison d'arrêt. Conformément au règlement intérieur de la CDA, Dimitri BACQUET peut reprendre l'arbitrage au sein de la catégorie où il était affecté lors de son arrêt, à savoir en D3.

Nicolas **COIN**, actuellement JAD attendra la limite d'âge et ne pourra plus être affecté en catégorie jeunes. Par conséquent, il sera affecté en catégorie D3 à compter du 1^{er} juillet 2021.

Eddy **LECOMTE** sollicite, par courriel, une saison sabbatique.

La CDA valide cette demande, lui souhaite un bon repos et espère le revoir prochainement.

6. Jeunes Arbitres

Néant

7. Candidats Ligues

La LGEF informe la CDA que :

- tous les candidats Ligues 2019-2020 pourront être validés au 1^{er} janvier 2022.
- tous les candidats Ligues 2020-2021 pourront être validés au 1^{er} juillet 2022.

Les candidats à la théorie Ligue continuent de s'entraîner. L'examen devrait se dérouler au mois d'octobre 2021.

8. Echos d'autres instances

L'IR2F informe la CDA que les FIA pourront reprendre à compter du 09 Juin 2021.

La CDA envisage de réaliser une FIA les 25, 26 et 27 Juin 2021. Les candidats inscrits aux différentes sessions qui n'ont pas eu lieu cette saison seront contactés par l'IR2F.

Le projet serait de réaliser cette FIA sur le secteur sparnacien avec le terrain de football d'Hautvillers.

L'IR2F va déterminer un nombre précis de candidats.

De plus, une session FIA pourra éventuellement être organisée fin Août 2021 en fonction des sollicitations et des possibilités.

Une formation initiateur en arbitrage se déroulera le 12 Juin 2021 à Strasbourg.

Un championnat R1 Futsal Grand Est va se créer. Dans cette perspective, un arbitre Futsal affilié à un club lui permettra d'obtenir des points supplémentaire. Par conséquent, une forte sollicitation a été recensée pour obtenir une formation.

Dans cet objectif, une formation complément Futsal sur une journée sera proposée aux arbitres officiels déjà en activité en herbe pour devenir stagiaire Futsal en parallèle de leur première fonction.

Un groupe de travail sur le sportif est créé par le district et souhaite que des arbitres officient bénévolement sur des matchs pour relancer le Football au mois de Juin 2021.

La CDA est favorable pour diffuser cette demande aux arbitres lorsque les conditions précises seront définies et sous réserve de la couverture des assurances pour ces matchs.

Une brochure pour les arbitres féminines a été reçue par la CDA et transmis à Luc CLERGE, référent féminine de la commission.

9. Questions diverses

Néant

10. Date de la prochaine réunion

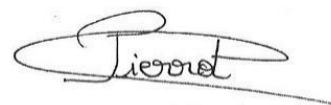
La prochaine réunion de CDA aura lieu lorsque des informations plus détaillées seront connues concernant la reprise de la saison 2021-2022. Une convocation sera envoyée accompagnée de l'ordre du jour.

Une fois l'ordre du jour épuisé, la séance est levée à 20H50.

Le président : Julien **SAUCIER**

Le secrétaire de séance : Gatien **PIERROT**

SAUCIER



Gatien PIERROT

PROCEDURE D'APPEL

Ces décisions sont susceptibles d'appel devant la Commission Supérieure d'Appel (configuration sportive) du District Marne (article 190 des RG de la FFF) dans un délai de 7 jours à compter du lendemain de leur publication sur le site internet du District Marne (<http://marne.fff.fr>).